

Les aspects légaux et organisationnels de la psychothérapie (Partie 1)

Ce cours est donné en ligne. Il inclut 25 heures de formation.

Instructeur: Dr. Martin Drapeau, psychologue (drapeau@medipsy.ca)

Prérequis: être membre d'un ordre professionnel OU avoir complété ou entre en voie de compléter au minimum un baccalauréat en relations humaines (psychologie, counseling, sciences infirmières, travail social, thérapie conjugale/familiale, psychoéducation, ergothérapie, ou toute discipline connexe).

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Ce cours abordera les thèmes suivants :

Le “projet de loi 21” et l’exercice de la psychothérapie: le rapport the Trudeau (objectifs, développement, ce que cela a changé dans le domaine de la santé mentale, ses forces et ses faiblesses); définition de la psychothérapie et des activités connexes; exigences en matière de formation théorique et pratique; interpréter le projet de loi; forces et faiblesses du projet de loi; formation de base et formation continue; obligations pour les cliniciens; comment le public est ou n'est pas protégé; autres activités couvertes par le projet de loi; etc.

Aspects juridiques de la pratique (psychothérapie et droit): lois et réglementations diverses ayant une incidence sur votre pratique (par exemple, protection de la jeunesse, etc.); etc.

Le système professionnel au Québec - considérations juridiques et professionnelles: comprendre le système professionnel au Québec; qu'est-ce qu'un ordre?; qu'est-ce qu'un ordre peut faire et ne pas faire?; comment vous défendre, vos droits et vos obligations lorsqu'une plainte est déposée contre vous; le processus de plainte; l'Office des professions et le code des professions; l'inspection professionnelle et autres comités au sein d'un ordre; qu'est-ce qu'une association?; différences entre un ordre et une association; etc.

Le système de santé au Québec: qui est qui ?; l'organisation des services de santé; modèles de soins hiérarchisés; plans d'action stratégiques; des ressources pour les praticiens et les clients; etc.

TEMPS DE CLASSE

Conformément aux règlements de l'Ordre des psychologues du Québec, les participants doivent s'attendre à consacrer 2 heures de travail personnel pour chaque heure de cours, ce pour les lectures, la préparation, l'étude et les travaux/examens.

ÉVALUATIONS

Ce cours comprend deux examens, un premier à mi-parcours, et un à la toute fin. Les examens sont évalués selon un barème succès/échec.

RÉFÉRENCES

Divers documents, y compris plusieurs des documents ci-dessous, seront disponibles dans chacune des leçons du cours.

CONSIDÉRATIONS LÉGALES

- **Protection de la jeunesse:** <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-34.1>
- **Quand rapporter à la protection de la jeunesse (DPJ):**
<https://www.educaloi.qc.ca/capsules/quand-informer-le-dpj>
- **Voir aussi (en anglais) :** <http://www.batshaw.qc.ca/sites/default/files/filling-report-with-dyp-08-838-01A.pdf>
- **Centre de la jeunesse et de la famille Batshaw:** <http://www.batshaw.qc.ca/fr/besoin-aide/signaler>
- **MSSS:**
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/lois_et_reglements/liste_reglements.php?alpha=M-19.2
- **Lois et santé (consentement, plaintes, mandat de traitement, etc.) :**
<https://www.educaloi.qc.ca/categories/sante>

LE PROJET DE LOI 21

- <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2009C28F.PDF>
- Le guide explicatif
http://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Systeme_professionnel/Guide_explicatif_decembre_2013.pdf
- E. Lorquet (2012), Psy. Qc, 29(2)

- http://ordrepsy.qc.ca/pdf/2013_04_26_Avis_Hypnose_et_hypnotherapie.pdf
- www.ordrepsy.qc.ca/ententehypnose
- http://ordrepsy.qc.ca/sn_uploads/fck/pdf/Gazette_officielle_modif_permis_psychotherapie.pdf
- http://ordrepsy.qc.ca/sn_uploads/fck/pdf/obtenir_un_permis/permis_psychotherapeute/Résume_des_documents_a_fournir_Voie_reguliere.pdf

LE SYSTÈME DE SANTÉ

- <http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/organisation/en-bref/>
- https://www.cssscoeurdelile.ca/fileadmin/csss_cdi/Publications/pdf/systeme_en_bref.pdf
- *Ressources pour vos patients: <http://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/>
- Plan d'action du MSSH (2005-2010):
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000786/>
- Plan d'action du MSSH (2015-2020):
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-914-04W.pdf>

LES TAXES

- <http://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/taxes/tpstvhtvq/reglesdebase/inscription/default.aspx>
- https://www.ordrepsy.qc.ca/sn_uploads/2012_12_20_Interpretation_taxes.pdf
- <http://www.cpa.ca/docs/File/Position/CPA%20response%20to%20CRA%20February%2025%202015%20-%20FINAL.pdf>
- https://www.ordrepsy.qc.ca/pdf/2PP_Secretariat_general.pdf
- https://www.ordrepsy.qc.ca/pdf/2015_07_21_Interpretation_taxes.pdf

LE SYSTÈME PROFESSIONNEL

- www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_26/C26_A.html
- **Office des professions** - <http://www.opq.gouv.qc.ca/>
- **Conseil interprofessionnel du Québec** : <https://professions-quebec.org>
- **Les plaintes** : <https://www.barreau.qc.ca/pdf/organisation/cheminement-plainte-syndic.pdf>
- **Tribunal des professions**:
http://www.tribunaux.qc.ca/tribunal_professions/index_professions.html